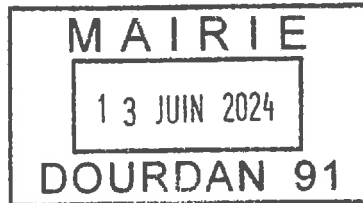




SOCIETE DE CHASSE DE DOURDAN

8 rue de Rouillon – 91410 DOURDAN



Mairie de DOURDAN
Esplanade Jean MOULIN
91410 DOURDAN

Dourdan, le 3 juin 2024

Monsieur le Maire,

La saison de chasse va reprendre à l'automne avec l'ouverture (de la chasse au petit gibier) le **Dimanche 15 septembre 2024**.

Tous les dimanches et jours de fêtes seront des jours de chasse jusqu'au dimanche 26 janvier 2025 avec les horaires suivants :

- De 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 entre le 15 septembre et le 27 octobre 2024
- De 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00 entre le 1^{er} novembre 2024 et le 26 janvier 2025

A noter que le 11 Novembre n'est pas un jour de chasse.

Comme chaque année, la Société de Chasse de Dourdan organisera également des battues au gros gibier (sangliers et chevreuils).

Pour la saison 2024-2025, ces battues se dérouleront le **samedi matin de 9H00 à 14H00 jusqu'à fin mars** à tour de rôle sur 4 secteurs de chasse :

- Samedi 12 octobre - L'Ouye / Bas des Granges + Beaurepaire
- Samedi 26 octobre - La Fresnaie + Beaurepaire
- Samedi 9 novembre - Les Buttes + Beaurepaire
- Samedi 23 novembre - L'Ouye / Bas des Granges + Beaurepaire
- Samedi 7 décembre - La Fresnaie + Beaurepaire
- Samedi 21 décembre - Les Buttes + Beaurepaire
- Samedi 4 janvier - L'Ouye / Bas des Granges + Beaurepaire
- Samedi 18 janvier - La Fresnaie + Beaurepaire
- Samedi 1^{er} février - Les Buttes + Beaurepaire
- Samedi 15 février - L'Ouye / Bas des Granges + Beaurepaire
- Samedi 22 février - La Fresnaie + Beaurepaire
- *Samedi 1^{er} mars - Les Buttes + Beaurepaire (uniquement les sangliers)*
- *Samedi 8 mars - L'Ouye / Bas des Granges+ Beaurepaire (uniquement les sangliers)*
- *Samedi 15 mars - La Fresnaie + Beaurepaire (uniquement les sangliers)*
- *Samedi 22 mars - Les Buttes + Beaurepaire (uniquement les sangliers)*
- *Samedi 29 mars - L'Ouye / Bas des Granges+ Beaurepaire (uniquement les sangliers)*

Ces 4 secteurs correspondent aux zones suivantes (sur forêts communales et bois privés) :

- Les Buttes : Bois Bréant et derrière l'ancienne SAT.
- L'Ouye / Bas des Granges : Tout autour du Club Hippique, chemin des poulaillers, derrière le VVF, devant Mr Bricolage et la route de l'Ouye jusqu'à la forêt Domaniale.

- La Fresnaie : Pépinière à côté de la Butte aux Loups, derrière le stade jusqu'à la limite de la forêt Domaniale, la digue face au Moulin Grillon, côté bas Modélisme et la limite du chemin Fontaines Bouillantes et des étangs.
- Beaurepaire : Zones « inondables » face au camping,

Pourriez-vous indiquer ces informations et ces dates de battues dans le journal de la Mairie au mois de Septembre (ou Octobre au plus tard) et une 2ème parution en Novembre (ou Décembre).

En vous remerciant par avance pour votre prise en compte, veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.



Le Président de la Société de Chasse de DOURDAN
Dé détenteur du droit de chasse
Michel MEUNIER
8 rue de Rouillon, 91410 DOURDAN
06.88.89.63.60 / 01.64.59.84.61

*Un exemplaire sera porté au service du Maire, au Syndicat d'Initiative, au service Communication, au service Associations, au service Urbanisme et à la Gendarmerie.
Ainsi qu'à Monsieur Jacky MARTIN (Président de la société de chasse de Roinville sous Dourdan)
et à Monsieur Dominique VALLEE (Président de la société de chasse de Les Granges le Roi),*